



FACTURE

N° : FAC02268

Date : 31/07/2025

N° client : CLT00000097

SRMAE

LA ROUQUETTE
46250 - FRAYSSINET-LE-GELAT
FRANCE 06 08 14 22 00
Email : sylvain.srmae@orange.fr
Monsieur Sylvain ROUX

EARL GOUNET

GOUNET
46250 SAINT CAPRAIS
FRANCE

Ordre de réparation n°5755

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Rem.	Montant HT	TVA
Problème démarreur. Problème frein à main sur le Deutz. Soudures sur le râtelier.						
ART00000019 -Démarreur B210787	1,00		366,60 €	0,00%	366,60 €	20,00%
ART00000017 -Bouchon 50639905	1,00		26,39 €	0,00%	26,39 €	20,00%
Couteau -Couteau 50787859	30,00		1,60 €	0,00%	48,00 €	20,00%
ART00000115 -TICMA FLUID MU 60L	1,00		230,00 €	0,00%	230,00 €	20,00%
ART00000028 -Main d'oeuvre + déplacement	3,50		55,00 €	0,00%	192,50 €	20,00%

Détail de la TVA

Code	Base HT	Taux	Montant
Normale	863,49 €	20,00%	172,70 €

Total HT	863,49 €
TVA	172,70 €
Total TTC	1 036,19 €

Règlement

Chèque

Echéance(s)

1 036,19 € au 31/08/2025

Coordonnées bancaires

Nom CREDIT AGRICOLE
IBAN FR76 1120 6000 8100 4933 3754 836
BIC AGRIFRPP812

Le montant total s'élève à mille trente-six euros et dix-neuf centimes

Pouye

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce).
Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).